

ORDRE DU JOUR

RÉUNION : COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DATE ET HEURE : 10 MARS 202, 13H30 Local 317 -SIÈGE SOCIAL – CSRPA – CARAQUET (Estimé de la durée totale de la réunion : 2 Heures)

- 1) Ouverture de la séance | Durée : 1 min
- 2) Adoption de l'ordre du jour | Durée : 1 min
- 3) Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2024 | Durée : 5 min
- 4) Tour de table | Durée : 20 min
- 5) Rapport : Sous-comité sur l'itinérance | Durée : 15 min
- 6) Rapport : Coordonnatrice de l'inclusion et du développement communautaire | Durée : 10 min
 - a. Ensemble pour vaincre la pauvreté (EVP4) Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick (SIES) | Durée : 5 min
- 7) Rapport du Comité régional de la résilience | Durée : 10 min
- 8) Rapport du Comité Planète Jeunesse Péninsule acadienne-Alnwick | Durée : 10 min
- 9) **Dossier : Sécurité alimentaire** | Durée : 10 min
- 10) Dossier: Transport régional | Durée: 10 min
- 11) Déplacement Péninsule : Politique Fonds d'aide aux déplacements (Ébauche)

 | Durée : 10 min
- 12) Dossier : Sports, loisirs et culture | Durée : 2 min
- 13) Renouvellement du mandat des membres | Durée : 5 min
- 14) Autre
- 15) Levée de la réunion

MANDAT DU COMITÉ

Le comité sur le développement communautaire de la CSRPA a comme mission de collaborer avec les communautés et les intervenants du secteur communautaire afin de favoriser les actions menant au maintien et l'amélioration de la qualité de vie des résidents et résidentes de la Péninsule acadienne.